

A.E.L.

17/11/20

Copie certifiée conforme

FIN P.L.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 Euros
5, Z.A.C. de l'OURCQ
93500 PANTIN
RCS BOBIGNY B 421 065 251



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 NOVEMBRE 2003**

*L'AN DEUX MILLE TROIS,
Et le Trois Novembre à quatorze heures*

Les Associés de la Société A.E.L., Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 Euros divisé en 500 parts sociales de 15,24 Euros chacune, dont le siège social est situé 5 ZAC de l'Ourcq 93500 PANTIN, ont tenu au siège social, une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Avraham BITTON, Gérant.**

Le Président constate que les Associés présents ou régulièrement représentés possèdent au moins les trois quarts des parts sociales, et qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée,

La feuille de présence,

Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux Associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

